

N° de catalogue 93-16

**ANALYSE DU TEST 3B :
ÉVALUATION DU CARNET DE L'EDTR**

Octobre 1993

Élaine Fournier, Division des enquêtes des ménages

Debbie Lutz, Division des enquêtes des ménages

La série de documents de recherche de l'EDTR est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Ils sont offerts en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec Philip Giles, EDTR, par la poste à Édifice Jean-Talon, 11^{ième} étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: GILES@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-2891; ou par télécopieur au (613) 951-3253.

SOMMAIRE

En mai 1993, l'équipe de l'EDTR a réalisé un test de l'interview sur le revenu (test 3B). On a utilisé l'approche traditionnelle de collecte des données sur le revenu. Un questionnaire a d'abord été envoyé quelques semaines avant l'interview pour que les répondants puissent le compléter avant l'appel téléphonique de l'intervieweur. Cependant, l'intervieweur a eu recours à des interviews assistées par ordinateur (IAO) pour la collecte des données. Une autre différence par rapport à la collecte traditionnelle consistait à inclure des questions sur les avoirs et les dettes.

L'EDTR a tenté une nouvelle approche en choisissant un questionnaire d'apparence non bureaucratique. Le questionnaire appelé *le Carnet+ de l'EDTR incluait également des informations détaillées concernant chaque item pour ceux qui en avaient besoin. Auparavant, ces informations étaient rassemblées dans un guide distinct du questionnaire.

Un autre aspect du test 3B qui se distinguait de l'approche traditionnelle de Statistique Canada pour la collecte de données sur le revenu était que le Carnet permettait au répondant, jusqu'à un certain point, de copier l'information directement de leur déclaration de revenus. Des références précises à certaines lignes de la déclaration de revenus étaient inscrites dans le Carnet.

Ce document décrit les résultats de l'évaluation préliminaire de l'efficacité du Carnet de l'EDTR.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. INTRODUCTION	1
2. APPROCHE UTILISÉE SELON LE SEXE, L'ÂGE, LE LIEU DE RÉSIDENCE, LE NOMBRE D'ADULTES DANS LE MÉNAGE ET LE REVENU TOTAL	3
3. TAUX DE RÉPONSE AUX DIFFÉRENTES QUESTIONS SELON L'APPROCHE	8
4. REFUS, RÉPONSES ET MONTANTS À L'EXTÉRIEUR DE LA FOURCHETTE	12
5. PRÉCISION DES RÉPONSES SELON L'APPROCHE	17
6. UTILISATION DU CARNET	20
7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	22

1. INTRODUCTION

En mai 1993, un essai a été réalisé pour évaluer le contenu et les méthodes de collecte des données relatives au revenu et au patrimoine de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). On a eu recours à des interviews assistées par ordinateur (IAO) et, au choix du répondant, à trois méthodes de collecte différentes.

Avant de recueillir les données auprès des répondants, on leur a fait parvenir un questionnaire (appelé le Carnet de l'EDTR). L'objectif du Carnet était de permettre aux répondants de se préparer à l'interview en rassemblant les documents nécessaires, et en inscrivant les montants demandés dans le Carnet. Ainsi, le répondant n'avait qu'à lire les montants indiqués aux différentes questions et l'intervieweur n'avait qu'à les entrer sur l'ordinateur. Le temps d'interview était donc réduit. Il était également plus facile pour la personne qui donnait les informations au téléphone de répondre pour les autres membres du ménage si ceux-ci avaient complété le Carnet.

Si au moment de l'interview, le répondant n'avait pas complété le Carnet, l'intervieweur lui demandait s'il pouvait consulter sa déclaration de revenus. L'intervieweur lui demandait ensuite d'identifier le type de déclaration de revenus (T1 générale, T1 spéciale, T1 abrégée ou T1-65 Plus) à laquelle le répondant se référerait. En posant les questions, l'intervieweur pouvait ainsi référer le répondant au numéro de la ligne (sur la déclaration de revenus en question) qui correspondait à l'information requise.

Si le répondant n'avait pas de déclaration de revenus ou ne voulait pas la consulter, l'intervieweur posait des questions par blocs, c'est-à-dire demandait une question générale qui pouvait inclure plusieurs sous-questions. Si le répondant donnait une réponse affirmative à la question générale, l'intervieweur posait toutes les sous-

questions. Sinon, l'intervieweur passait au prochain bloc de questions. Ainsi, les informations étaient collectées pour chaque répondant en utilisant l'une de ces trois méthodes, soit par le Carnet, par la déclaration de revenus ou par blocs.

L'interview sur le revenu et le patrimoine couvre trois grandes sections. La première section porte sur le revenu et inclut les questions 1 à 35 (excluant la question 25 qui n'est pas inclus dans le calcul du revenu total). Les deux autres sections portent sur le patrimoine, c'est-à-dire sur les avoirs (questions 40 à 43, 45 et 47 à 58) et les dettes (questions 44, 46 et 59 à 61). Étant donné que les questions 25 (gains ou pertes en capital nets), 36 (revenu total) et 37 à 39 (impôt à payer) ne font partie d'aucune des trois grandes sections, elles seront exclues de cette analyse.

Ce rapport a pour but d'évaluer les différentes méthodes de collecte utilisées (Carnet, déclaration de revenus ou blocs). La deuxième partie présentera l'approche utilisée selon différentes variables démographiques et selon le revenu total. La troisième partie portera sur les taux de réponse selon l'approche pour chacune des sections du questionnaire. La quatrième partie portera sur les refus, les réponses "ne sait pas", les montants 0.00 \$ et les montants à l'extérieur de la fourchette (montants définis comme étant possibles mais peu communs) selon l'approche utilisée. La précision des montants selon l'approche sera évaluée dans la cinquième partie. La sixième partie présentera certains des commentaires formulés par les répondants et les intervieweurs sur les différentes méthodes de collecte. Des conclusions et recommandations seront présentées à la fin.

2. APPROCHE UTILISÉE SELON LE SEXE, L'ÂGE, LE LIEU DE RÉSIDENCE, LE NOMBRE D'ADULTES DANS LE MÉNAGE ET LE REVENU TOTAL

Un total de 1 963 personnes ont répondu aux questions sur le revenu et le patrimoine en mai 1993. Le pourcentage de non-réponse, par rapport au nombre total de participants, a été d'environ 33 %. Même si tous les répondants avaient reçu une copie du Carnet avant l'interview, seulement 36,5 % d'entre eux l'ont complété. Par contre, près de la moitié des répondants (46,2 %) ont opté pour l'approche par blocs, ayant répondu aux questions sans Carnet ni déclaration de revenus. Nous verrons que la précision des données collectées par l'approche par blocs est moins bonne que pour les deux autres approches.

Selon le sexe (tableau 1)

L'utilisation du Carnet a été à peine plus répandue chez les femmes que chez les hommes, ces derniers optant dans une plus grande proportion pour l'approche par blocs.

Tableau 1
Approche utilisée selon le sexe (en %)

SEXE	APPROCHE UTILISÉE			TOTAL
	Carnet	Déclaration de revenus	Blocs	
Masculin	35,4	17,1	47,5	100,0
Féminin	37,5	17,5	45,0	100,0
Total	36,5	17,3	46,2	100,0

Selon l'âge (tableau 2)

Les personnes âgées de 45 à 54 ans ont été plus favorables au Carnet, suivi des personnes âgées de 35-44 ans. Pour tous les autres groupes d'âge, l'approche par blocs a été favorisée.

Tableau 2
Approche utilisée selon le groupe d'âge (en %)

GROUPE D'ÂGE	APPROCHE UTILISÉE			TOTAL
	Carnet	Déclaration de revenus	Blocs	
15-24	33,2	11,3	55,5	100,0
25-34	32,7	19,6	47,7	100,0
35-44	41,1	20,6	38,3	100,0
45-54	45,0	19,7	35,3	100,0
55-64	36,8	17,1	46,1	100,0
65-74	30,5	16,5	53,0	100,0
75+	32,0	7,0	61,0	100,0
TOTAL	36,5	17,3	46,2	100,0

Selon le lieu de résidence (tableau 3)

L'utilisation du Carnet a été un peu plus répandue à Terre-Neuve que dans le sud de l'Ontario. En Ontario, 23 % des répondants ont utilisé leur déclaration de revenus pour répondre à l'enquête tandis qu'à Terre-Neuve, moins de 10 % des répondants ont utilisé cette approche. Plus de la moitié des répondants habitant à

Terre-Neuve ont favorisé l'approche par blocs, c'est-à-dire sans Carnet ni déclaration de revenus.

Tableau 3
Approche utilisée selon le lieu de résidence (en %)

LIEU DE RÉSIDENCE	APPROCHE UTILISÉE			TOTAL
	Carnet	Déclaration de revenus	Blocs	
Terre-Neuve	37,1	9,9	53,0	100,0
Sud de l'Ontario	36,0	23,0	41,0	100,0
TOTAL	36,5	17,3	46,2	100,0

Selon le nombre d'adultes dans le ménage (tableau 4)

En croisant le nombre d'adultes dans le ménage par l'approche utilisée, on peut savoir quel segment de la population est le plus susceptible d'utiliser chacune des approches et, si tous les membres du ménage utilisent la même méthode. On peut établir le lien entre l'âge, l'état matrimonial et la méthode utilisée.

Ainsi, pour les ménages où il n'y a qu'un seul adulte, 55,8 % des ménages ont opté pour l'approche par blocs. Parmi les ménages où il n'y a qu'un seul adulte, 30,2 % sont composés de jeunes célibataires âgés de 15 à 34 ans, ces derniers étant plus souvent absents de la maison et aussi moins coopératifs pour répondre aux enquêtes. Également, plus du quart des ménages d'un seul adulte sont formés de personnes âgées de 65 ans et plus. Ces dernières ont, en général, moins de sources de revenus et il ne leur semblait probablement pas nécessaire de compléter le

Carnet. Par ailleurs, certaines personnes âgées ne complètent peut-être pas de déclaration de revenus ou ne la complètent pas eux-mêmes.

Pour les ménages où il y a deux adultes, l'approche par blocs a été utilisée par la plus grande proportion de ces personnes (38,9 %), mais une proportion presque aussi élevée (36,1 %) a opté pour le Carnet. Quant aux ménages de trois adultes ou plus, l'approche par la déclaration de revenus a été utilisée beaucoup moins fréquemment (7,1 %) tandis que l'approche par blocs a été utilisée par le tiers de ces ménages. Parmi les ménages composés de trois adultes ou plus, plus du quart de ces ménages ont utilisé plus d'une approche.

Tableau 4
Approche utilisée selon le nombre d'adultes* dans le ménage (en %)

NOMBRE D'ADULTES DANS LE MÉNAGE	APPROCHE UTILISÉE				TOTAL
	Carnet	Déclaration de revenus	Blocs	Plus d'une approche	
1	22,1	22,1	55,8	- - -	100,0
2	36,1	13,5	38,9	11,5	100,0
3 et plus	31,8	7,1	34,7	26,4	100,0

* Les adultes sont considérés comme étant âgés de 15 ans et plus. Le nombre d'adultes n'est pas nécessairement équivalent au nombre de répondants.

Selon le revenu total (tableau 5)

La proportion de répondants ayant utilisé l'approche par blocs diminue avec l'augmentation du revenu total. Ainsi, les répondants ayant un revenu inférieur à 30,000 \$ ont favorisé l'approche par blocs (47,2 %), 60 % d'entre eux ayant

déclaré au maximum deux sources de revenu différentes. Les répondants ayant déclaré des revenus entre 30,000 \$ et 59,999 \$ ont utilisé le Carnet dans une proportion de 43,7 % comparativement à 37,5 % pour les personnes ayant des revenus inférieurs à 30,000 \$. L'approche par la déclaration de revenus a été utilisée beaucoup plus fréquemment par les personnes avec un revenu intermédiaire que par celles avec un revenu inférieur à 30,000 \$ (24,5 % versus 15,1 %). Finalement, environ la moitié des personnes ayant des revenus de 60,000 \$ et plus ont utilisé le Carnet. Les personnes dans cette tranche de revenu ont également utilisé la déclaration de revenus dans une grande proportion (33,9 %).

Tableau 5
Approche utilisée selon le revenu total* (en %)

REVENU TOTAL*	APPROCHE UTILISÉE			TOTAL
	Carnet	Déclaration de revenus	Blocs	
-1,000 - 9,999	38,7	10,5	50,8	100,0
10,000 - 19,999	35,2	17,6	47,2	100,0
20,000 - 29,999	38,4	22,5	39,1	100,0
30,000 - 39,999	42,2	25,3	32,5	100,0
40,000 - 49,999	45,7	23,6	30,7	100,0
50,000 - 59,999	43,5	24,2	32,3	100,0
60,000 et +	49,2	33,9	16,9	100,0
TOTAL	39,2	17,7	43,1	100,0
Revenu moyen	20 697 \$	25 827 \$	15 896 \$	19 538 \$

* Exclut le revenu des personnes pour lesquelles un montant était manquant (refus, ne sait pas ou montants à l'extérieur de la fourchette (possibles mais peu communs)).

3. TAUX DE RÉPONSE AUX DIFFÉRENTES QUESTIONS SELON L'APPROCHE

Ensemble des questions (revenu, avoirs et dettes) (tableau 6)

Les répondants ayant utilisé leur déclaration de revenus pour répondre aux questions ont déclaré, en moyenne, le plus grand nombre de sources avec un montant valide. Le nombre moyen de sources est un peu moins élevé pour ceux qui ont complété le Carnet mais est tout de même supérieur au nombre moyen de réponses de ceux qui ont suivi l'approche par blocs. Dans cette dernière approche, il était plus facile pour les répondants de dire non à une série de questions englobées dans une question générale. On peut croire que les gens qui ont suivi cette approche ne voulaient pas prendre trop de leur temps pour répondre aux questions. Il est également possible que ces répondants ne se soient pas donné la peine de compléter le Carnet car ils avaient peu ou pas de sources de revenu, d'avoirs ou de dettes, ne savaient pas lire ou ne comprenaient pas comment compléter le Carnet. Il est aussi probable qu'ils aient été ennuyés par la longueur de l'interview et qu'ils aient écouté d'une oreille distraite les questions de l'intervieweur. On pouvait donc s'attendre à avoir un moins grand nombre de sources pour ces répondants.

Tableau 6

Nombre moyen de montants valides selon la section et l'approche utilisée

APPROCHE UTILISÉE	NOMBRE MOYEN DE MONTANTS VALIDES*			
	REVENU	AVOIRS	DETTES	TOTAL
Carnet	2,5	2,3	0,8	5,6
Déclaration de revenus	2,9	2,2	1,0	6,1
Blocs	2,0	1,5	0,6	4,1
TOTAL	2,4	1,9	0,7	5,0

* Exclut les personnes qui ont répondu OUI à la question mais qui ont donné un refus, une réponse *ne sait pas+, un montant de 0,00 \$ ou un montant possible mais peu commun. Si on inclut les montants possibles mais peu communs, le nombre moyen de réponses affirmatives augmentent à 5,8 pour le Carnet, à 6,2 pour la déclaration de revenus, à 4,2 pour l'approche par blocs et à 5,1 pour l'ensemble.

Selon la section du questionnaire

Lorsqu'on regarde le nombre moyen de montants valides selon la section du questionnaire (revenu, avoirs ou dettes), on remarque la même tendance, c'est-à-dire une moyenne plus forte pour les personnes ayant répondu au moyen du Carnet et de la déclaration de revenus.

Certaines sources de revenu et de patrimoine ont été déclaré par un grand nombre de personnes, comme par exemple, les salaires et traitements avant déductions (59,3 %), la valeur du logement (48,4 %) et la valeur de la voiture (50,8 %). Par contre, pour certaines questions, très peu de personnes ont déclaré un montant. La proportion de personnes ayant une réponse affirmative à la question sur les allocations familiales, allocation de nouveau-né et allocations de maternité du Québec et à la question sur les revenus nets d'une société en nom collectif n'est que

de 0,1 %. Étant donné que l'échantillon provient du sud de l'Ontario et de Terre-Neuve, il est compréhensible que très peu de personnes aient déclaré des revenus d'allocations familiales, allocations de nouveau-né et allocations de maternité du Québec. Quant aux revenus nets d'une société en nom collectif, peu de personnes comprennent ce concept qui provient directement de la déclaration de revenus.

Distribution des montants valides selon l'approche (tableau 7)

On aurait pu croire que le plus grand nombre de montants valides proviendrait des réponses de participants ayant utilisé l'approche par blocs puisqu'ils sont plus nombreux à avoir utilisé cette approche. Cependant, le plus grand nombre de réponses affirmatives provient de l'approche par le Carnet suivi de l'approche par blocs et par la déclaration de revenus. Ainsi, 41,1 % des montants valides ont été mentionnées par des répondants ayant complété le Carnet alors que 38,0 % ont été mentionnées par des participants ayant utilisé l'approche par blocs. Ceci pourrait indiquer que les répondants ayant utilisé leur Carnet avaient des sources de revenus plus variées et un patrimoine plus établi (et qu'il était donc plus facile pour eux de répondre en complétant le Carnet). Une autre raison pourrait être que ces répondants ont eu le temps de réfléchir sur chacune des questions et ont donné des sources qu'ils auraient pu oublier s'ils n'avaient pas complété le Carnet.

Si les trois approches avaient été utilisées également, la distribution des réponses valides serait de 38,2 % pour l'approche par la déclaration de revenus et de seulement 26,1 % pour l'approche par blocs. Les réponses valides provenant de l'approche par le carnet représenterait 35,7 % des réponses.

Tableau 7

Distribution des montants valides selon l'approche, nombre et %

APPROCHE UTILISÉE	MONTANTS VALIDES							
	REVENU		AVOIRS		DETTES		TOTAL	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Carnet	1830	39,5	1621	43,2	592	41,0	4043	41,1
Déclaration de revenus	967	20,9	761	20,3	323	22,3	2051	20,9
Blocs	1836	39,6	1371	36,5	531	36,7	3738	38,0
TOTAL	4633	100, 0	3753	100,0	1446	100,0	9832	100,0

La proportion de montants valides dans chacune des sections du questionnaire varie peu selon l'approche. L'approche par le Carnet représente la plus grande proportion des réponses valides dans les sections sur les avoirs et les dettes tandis que dans la section sur le revenu, les proportions sont les mêmes pour l'approche par blocs et par le Carnet. Ainsi, les revenus ont été rapportés autant par les personnes ayant utilisé l'approche par blocs que par les personnes ayant utilisé le Carnet alors que pour le patrimoine, les réponses affirmatives avec montants valides ont été moins fréquentes pour les personnes ayant suivi l'approche par blocs.

Les répondants ayant utilisé l'approche par blocs ont pu répondre à la section sur le revenu sans trop de difficultés puisque ce concept est possiblement plus connu. Par contre, pour les questions sur le patrimoine, il est possible que les personnes ayant complété le Carnet aient pris le temps de lire les définitions, les exemples et de comprendre les concepts et étaient donc plus aptes à répondre. Pour les

répondants ayant utilisé l'approche par blocs ou par la déclaration de revenus, il était beaucoup plus difficile de compléter l'interview.

En supposant que les trois approches aient été utilisées également, la plus grande proportion de réponses valides pour toutes les sections proviendrait de l'approche par la déclaration de revenus. Pour chacune des trois sections, l'approche par la déclaration de revenus représenterait de 37 % à 40 % des réponses valides, l'approche par le Carnet représenterait de 34 % à 38 % alors que l'approche par blocs ne représenterait qu'entre 25 % et 27 % des réponses valides. La qualité des données provenant de l'approche par la déclaration de revenus et par le Carnet semble donc supérieure.

4. REFUS, RÉPONSES *NE SAIT PAS+ ET MONTANTS À L'EXTÉRIEUR DE LA FOURCHETTE

À la question

Parmi les répondants, personne n'a refusé de répondre à une question sur le revenu, les avoirs ou les dettes. Par contre, un répondant a indiqué ne pas savoir s'il était propriétaire (Carnet) et un autre ne savait pas s'il avait des régimes enregistrés d'épargne-retraite (REÉR) (blocs). Dans le premier cas, il est possible que l'intervieweur ait entré la réponse *ne sait pas+ au mauvais moment même si le répondant a donné une réponse affirmative ou négative à la question. Quant à la deuxième situation, il est possible que la personne ne sache pas si elle avait des REÉR, surtout si cette personne répondait pour quelqu'un d'autre.

Au montant

Au total, 1 130 montants ont été exclus. Les réponses *ne sait pas+ représentent 41,8 % des exclusions, les montants 0.00 \$, 27,7 %, les refus, 16,1 % et les montants à l'extérieur de la fourchette, 14,4 %. On peut croire que les montants 0.00 \$ proviennent d'une erreur de la part de l'intervieweur et non du répondant. Plutôt que d'appuyer sur la flèche vers le bas pour passer à la question suivante, l'intervieweur a possiblement appuyé sur la touche *Enter+ et a donc inscrit un OUI à la question, sans toutefois donner de montant. Il est également possible que le répondant ait donné un OUI à la question et un refus ou une réponse *ne sait pas+ au montant et que l'intervieweur ait oublié d'appuyer sur F5 ou F6. Ces réponses ne seront donc pas considérées dans l'analyse suivante. Quant aux montants à l'extérieur de la fourchette, ils ne sont pas nécessairement incorrects; ils sont toutefois à l'extérieur des limites définies avant l'enquête. Ainsi, considérant le nombre élevé de réponses valides (9 832), les refus (182), les réponses *ne sait pas+ (472), et les montants à l'extérieur de la fourchette (163) sont relativement peu nombreux.

Selon la section (tableau 8)

Près de la moitié des exclusions (refus, *ne sait pas+ et montants à l'extérieur de la fourchette) se retrouvent dans la section sur les avoirs, même si cette section ne contient que 14 questions. Par rapport au nombre total de réponses valides (3 753), les refus (85) et les montants à l'extérieur de la fourchette (74) sont relativement peu nombreux alors que le nombre de réponses *ne sait pas+ est plus élevé (220). On retrouve, dans cette section, la question pour laquelle le nombre de refus et de réponses *ne sait pas+ a été le plus élevé pour l'ensemble du questionnaire. Ainsi, la moitié des refus et plus du quart des réponses *ne sait pas+

de la section sur les avoirs, proviennent de la question sur la valeur des dépôts bancaires, certificats de placement garantis et autres économies.

La section sur les dettes a également fait l'objet de refus et de réponses manquantes. En effet, cette section ne comprend que 5 questions et compte malgré tout pour 25,8 % des refus, 9,5 % des réponses manquantes et 28,2 % des montants à l'extérieur de la fourchette. Dans cette section, la question sur le solde des comptes de cartes de crédit, de comptes d'achats à crédit et d'autres comptes de crédit à la consommation a obtenu le plus grand nombre de refus (19) et de réponses *ne sait pas* (12). Considérant le nombre total de réponses valides dans cette section (1 446), le nombre d'exclusions est relativement élevé.

Dans la section sur le revenu, le nombre de refus (50), de réponses *ne sait pas* (207) et de montants à l'extérieur de la fourchette (43) est peu élevé par rapport au nombre total de réponses valides (4 633). Dans cette section, le nombre de refus le plus élevé (14) se retrouve à la question sur les salaires et traitements avant déductions. Aux questions portant sur les intérêts bancaires, obligations d'épargne du Canada, autres obligations et certificats de placement, sur le crédit pour TPS, et les salaires et traitements avant déductions, on retrouve le plus grand nombre de réponses *ne sait pas* (entre 30 et 36).

Tableau 8

Nombre de refus, de réponses manquantes et de montants à l'extérieur de la fourchette selon les questions posées

SECTION	Refus		*Ne sait pas+		Montants à l'extérieur de la fourchette		TOTAL	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Revenu	50	27,5	207	43,9	43	26,4	300	36,7
Avoirs	85	46,7	220	46,6	74	45,4	379	46,4
Dettes	47	25,8	45	9,5	46	28,2	138	16,9
TOTAL	182	100,0	472	100,0	163	100,0	817	100,0

Selon l'approche (tableau 9)

La majorité des exclusions pour toute raison proviennent de personnes ayant suivi l'approche par blocs. Pour éviter d'avoir autant d'exclusions, il faudrait améliorer l'approche par blocs, celle-ci y étant particulièrement sujette. Le nombre et la proportion de refus sont toutefois plus élevés pour les personnes ayant complété le Carnet que pour celles ayant utilisé la déclaration de revenus. Par contre, les réponses manquantes sont plus nombreuses pour les personnes ayant utilisé la déclaration de revenus que pour celles ayant complété le Carnet.

Même si les limites fixées étaient les mêmes pour les trois approches, les montants à l'extérieur de la fourchette sont plus nombreux pour les personnes ayant suivi l'approche selon le Carnet. Ceci ne veut pas nécessairement dire que ces montants sont incorrects mais plutôt qu'ils sont peu communs et à l'extérieur des limites fixées. Ces réponses ne sont donc pas une indication de la qualité des données

collectées selon l'approche par le Carnet. On devrait toutefois réviser les limites fixées.

Tableau 9
Nombre de refus et de réponses manquantes et de montants à l'extérieur de la fourchette selon l'approche utilisée

APPROCHE UTILISÉE	Refus		*Ne sait pas+		Montants à l'extérieur de la fourchette		TOTAL	
	#	%	#	%	#	%	#	%
Carnet	35	19,2	32	6,8	83	50,9	150	18,4
Déclaration de revenus	9	5,0	77	16,3	36	22,1	122	14,9
Blocs	138	75,8	363	76,9	44	27,0	545	66,7
TOTAL	182	100,0	472	100,0	163	100,0	817	100,0

Étant donné que les trois approches n'ont pas été utilisées également, il est difficile de conclure quant à la meilleure approche avec ce tableau. En supposant que les trois approches aient été utilisées également, les deux-tiers des refus (67 %) proviendrait de l'approche par blocs, l'approche par le Carnet représenterait 21 % des refus et l'approche par la déclaration de revenus ne représenterait que 12 % des refus. Ces résultats ne sont pas surprenants considérant le fait que les personnes qui ont pris le temps de compléter le Carnet ou encore de prendre leur déclaration de revenus pour répondre aux questions étaient probablement plus favorables à l'enquête. Elles ont donc refusé moins souvent.

Pour les réponses *ne sait pas+, la distribution est différente mais l'approche par blocs représenterait encore une fois la plus grande proportion de ce type de

réponses (60 %). L'approche par la déclaration de revenus représenterait toutefois 34 % de ces réponses et le Carnet, représenterait seulement 7 % des réponses *ne sait pas+. Encore une fois, ceci n'est pas surprenant considérant le fait que les personnes ayant complété le Carnet ont pris le temps de réfléchir à chacune des sources alors que celles qui ont utilisées la déclaration de revenus devait répondre alors que l'intervieweur posait la question. De plus, les informations ne se retrouvent pas toutes sur la déclaration de revenus.

Finalement, la proportion de montants qui étaient à l'extérieur de la fourchette pré-établie pour les règles de vérification du système est plus élevée pour les personnes ayant utilisé l'approche par le Carnet (43 %) que pour celles ayant utilisé l'approche par la déclaration de revenus (39 %) ou l'approche par blocs (18 %). Ceci indique peut-être que les montants donnés par les personnes ayant complété le Carnet sont en fait valides parce qu'elles ont réfléchi au montant déclaré. Il se peut également que ces montants aient été mal entrés dans l'ordinateur.

En supposant que les trois approches ont été utilisées également, il est plus facile de conclure quant à la meilleure approche. Il semble donc, après analyse des refus, des réponses *ne sait pas+ et des montants à l'extérieur de la fourchette que l'approche par le Carnet et par la déclaration de revenus nous permettent de recueillir des données de meilleure qualité.

5. PRÉCISION DES RÉPONSES SELON L'APPROCHE

La précision des réponses obtenues varie selon l'approche utilisée. On a calculé trois niveaux de précision: un montant avec des cents (1 512.34 \$), un montant arrondi au dollar près (1 512.00 \$), et un montant arrondi au dix dollars près (1 510.00 \$).

Pour l'ensemble des questions, 12,5 % des montants valides sont précis à la cent près, 30,0 %, au dollar près et 37,7 %, au dix dollars près. La précision des réponses, quel que soit le niveau, est supérieure lorsque les répondants ont utilisé le Carnet ou la déclaration de revenus. Il semble que la majorité des personnes qui ont complété le Carnet ont utilisé leur déclaration de revenus puisque la précision des réponses provenant du Carnet est presque aussi élevée que par la déclaration de revenus. Les montants sont beaucoup moins précis lorsque les participants ont utilisé l'approche par blocs. Ces résultats ne sont pas surprenants considérant que par cette dernière approche, les répondants devaient donner une réponse en n'utilisant que leur mémoire alors que pour les autres approches, les répondants avaient un document sur lequel les montants étaient inscrits. C'est donc dire que les répondants ayant utilisé le Carnet ont consacré temps et énergie à se préparer pour l'interview, possiblement en consultant des dossiers.

Selon la section du questionnaire (tableau 10)

La précision des données varie également en fonction de la section du questionnaire. En effet, la précision des montants sur le revenu est beaucoup plus élevée qu'elle ne l'est pour le patrimoine. Dans la section sur le revenu, le quart des montants sont précis à la cent près, 60 % des montants sont précis au dollar et plus de 70 % des montants sont précis au dix dollars près. La proportion de montants précis au dix dollars près atteint presque 90 % pour les répondants ayant utilisé le Carnet ou la déclaration de revenus. Elle est tout de même très élevée pour les participants ayant suivi l'approche par blocs, atteignant 50 % de précision au dix dollars près.

Tableau 10

Proportion de montants avec cents, arrondis au dollar et arrondis au dix dollars par rapport au nombre de montants valides pour chacune des approches, selon la section du questionnaire (%)

APPROCHE UTILISÉE	Avec cents	Arrondis au dollar	Arrondis au dix dollars
ENSEMBLE DU QUESTIONNAIRE			
Carnet	17,8	36,7	43,1
Déclaration de revenus	19,6	38,1	45,2
Blocs	2,8	18,3	27,8
TOTAL	12,5	30,0	37,7
REVENU			
Carnet	37,9	76,6	86,1
Déclaration de revenus	41,0	77,9	88,4
Blocs	5,3	35,8	50,9
TOTAL	25,6	60,7	72,6
AVOIRS			
Carnet	1,3	3,2	5,7
Déclaration de revenus	0,5	2,4	5,9
Blocs	0,2	0,9	4,6
TOTAL	0,7	2,2	5,3
DETTES			
Carnet	1,0	5,1	12,5
Déclaration de revenus	0,6	3,1	8,4
Blocs	0,4	2,8	7,9
TOTAL	0,7	3,8	9,9

Pour la section sur les avoirs, la précision des montants, même au dix dollars près, est faible, quelque soit l'approche utilisée. La précision est un peu plus élevée pour la section sur les dettes mais est également faible. Ces résultats étaient prévisibles puisque certaines des questions sur les avoirs et les dettes étaient difficiles à répondre sans faire des recherches poussées et les participants ne pouvaient donner qu'une approximation des montants.

6. UTILISATION DU CARNET

L'intervieweur a posé quelques questions à la dernière personne de chaque ménage ayant répondu à l'enquête, concernant l'utilisation du Carnet. On lui a demandé pourquoi il avait utilisé ou non le Carnet. On doit noter que l'observation sur le terrain a démontré que pour ces questions, il y avait beaucoup d'interprétation de la part des intervieweurs. L'intervieweur ne devait pas lire le choix de réponse et laisser le participant répondre librement. L'intervieweur devait toutefois interpréter la réponse. Ainsi, parmi les personnes qui ont utilisé le Carnet et qui ont répondu à ces questions (306 personnes), les répondants ont mentionné qu'ils voulaient aider/faire leur part et ils ont également répondu qu'ils croyaient être obligés de le compléter. Les répondants pouvaient donner plus d'une raison.

On a demandé aux personnes qui n'ont pas utilisé le Carnet si elles compléteraient le Carnet si elles étaient choisies à nouveau. La majorité (315) ont indiqué qu'elles le feraient. Celles qui ne le compléteraient pas, ont donné diverses raisons. Seulement 10 personnes ont indiqué que les enquêteurs pourraient changer quelque chose pour les encourager à compléter le Carnet.

Tableau 11

Raisons évoquées pour justifier l'utilisation ou la non-utilisation du Carnet

Avez-vous utilisé le carnet?	Pourquoi?	#
Oui (306)	Voulaient aider/faire leur part	137
	Croyaient être obligés de répondre	111
	L'enquête avait l'air intéressante	22
	Croyais que ça ne prendrait pas de temps	15
	Autres raisons	19
Non (588)	N'ont pas reçu le carnet	247
	N'ont pas eu assez de temps	140
	Ont oublié de le compléter	72
	Ça avait l'air trop difficile	36
	C'était trop long	20
	N'avait pas sa déclaration de revenus	15
	Autres raisons	123

Tableau 12

Raisons évoquées pour justifier l'intention de ne pas utiliser le Carnet dans le futur

Compléteriez-vous le Carnet si vous étiez choisi de nouveau?	Pourquoi?	#
Oui (315)		
Peut-être (156)		
Non (109)	Je ne suis pas intéressé	37
	Je n'y vois aucun avantage pour moi	20
	Je n'aurais probablement pas le temps	18
	Je ne saurais pas comment le compléter	16
	Autres raisons	38

Les intervieweurs ont également commenté sur les différentes approches. Selon eux, l'utilisation du Carnet n'a eu aucune influence sur les taux de réponse à Terre-Neuve. À Toronto, on a indiqué qu'on ne connaissait pas l'effet du Carnet sur les taux de réponse. Parmi les 17 intervieweurs, 11 d'entre eux ont mentionné que la majorité des répondants n'aimaient pas le Carnet et qu'ils ne l'avaient pas utilisé. Les intervieweurs devaient encourager les participants à le compléter et devaient les rappeler plus tard. Par contre, les intervieweurs préféraient cette approche puisque l'interview était plus rapide et cela leur évitait de poser des questions délicates. De cette façon, l'intervieweur et le répondant se sentaient plus à l'aise.

Certains des répondants ont commenté sur le format du Carnet en disant qu'il avait l'air dispendieux. D'autres ont mentionné qu'il était trop long et qu'il était intimidant. On a également mentionné que les questions pourraient être condensées sur une seule page. En fait, la majorité des répondants ayant complété le Carnet ont pris moins de 15 minutes pour le faire.

Les répondants ont dit avoir utilisé la déclaration de revenus (69 %), les relevés T4 (32 %) et les relevés bancaires (24 %) pour compléter le Carnet. Les intervieweurs ont indiqué que la référence aux déclarations de revenus a permis d'obtenir un taux de réponse plus élevé.

Les opinions sont partagées mais il semble qu'en général le Carnet n'ait pas été aimé et n'ait pas été utilisé par les répondants. La longueur du Carnet semble avoir effrayé plusieurs répondants. Les coûts associés à l'utilisation du Carnet ne sont donc peut-être pas nécessaires considérant la proportion des répondants qui l'ont utilisé et la réaction qui a été engendré par celui-ci. La longueur du Carnet pourrait être réduite et il serait peut-être plus utilisé.

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Il est difficile d'affirmer que le Carnet ait donné de bons résultats étant donné que seulement un peu plus du tiers des répondants a utilisé cette approche. On doit se demander pourquoi si peu de participants ont complété le Carnet et si il y a une façon de les persuader.

En fait, d'après les réponses aux questions concernant l'utilisation du Carnet et les commentaires formulés par les intervieweurs, il serait difficile d'encourager les répondants qui ne l'ont pas utilisé, à le faire. Même s'il y aura toujours des répondants qui vont dire qu'ils n'ont pas reçu le Carnet même s'ils l'ont eu pour essayer d'éviter l'interview, on pourrait toutefois s'assurer, autant que possible, que tous les participants reçoivent le Carnet avant l'interview. Ainsi, si tous les répondants n'ayant pas reçu le Carnet l'avaient reçu et complété, le nombre de refus au montant et le nombre de réponses *ne sait pas+ auraient été plus restreint et on aurait obtenu des réponses plus précises. Il semble en effet que les répondants ayant utilisé le Carnet aient rapporté un nombre relativement élevé de montants et que près de 40 % des données recueillies sont précises à la cent près pour la section sur le revenu. Il n'y a eu que peu de refus et de réponses *ne sait pas+ parmi les répondants qui ont utilisé cette approche.

L'approche par la déclaration de revenus, utilisée par 17 % des répondants, a également donné de très bons résultats. Cette approche a permis de recueillir le plus grand nombre de sources de revenus, d'avoirs et de dettes. Le nombre de refus au montant est encore moins élevé que pour l'approche par le Carnet (9 versus 35) alors que le nombre de réponses *ne sait pas+ est un peu plus du double (77 versus 32). Ces deux types de réponses ont été donnés très peu souvent par les participants ayant utilisé l'approche par la déclaration de revenus.

On devrait conserver les trois approches différentes, en modifiant l'approche par blocs. Le Carnet et la déclaration de revenus combinés permettent de recueillir des données précises et des taux de refus et de réponses *ne sait pas+ très faibles. Par

contre, le format du Carnet devrait être repensé de façon à réduire sa longueur. Il semble que l'approche par la déclaration de revenus n'ait pas besoin d'être modifiée. Même si les réponses semblent correctes, il faudra toutefois évaluer la qualité des données recueillies en comparant avec les fichiers de taxes.

Quant à l'approche par blocs, elle devrait être changée. Les taux de refus et de réponses *ne sait pas+ sont relativement élevés et les données recueillies sont moins précises. Toutefois, cette approche permet d'obtenir des données et même si elles sont moins précises, il semble que les données sur le revenu aient été rapportées autant par les personnes ayant utilisé le Carnet que l'approche par blocs. Par contre, on ne devrait garder qu'un seul bloc de questions, soit les revenus des travailleurs autonomes, et poser chacune des questions séparément, et surtout si les questions sur le patrimoine ne sont pas incluses dans l'enquête à chaque année.

En conclusion, l'approche par le Carnet devrait être conservée mais son format devrait être repensé de façon à réduire sa longueur. L'approche par la déclaration de revenus devrait également être conservée et même encouragée en incluant dans la lettre de contact une instruction encourageant les répondants à sortir leur déclaration de revenus avant l'interview. Finalement, l'approche par blocs permet également de recueillir des données mais la qualité de ces dernières est moins bonne. Chacune des questions devrait être posée directement à l'exception des questions sur le travail autonome.

Enfin, chacun des montants qui se situent à l'extérieur des limites devraient être regardés de façon à s'assurer que ces montants sont possibles mais peu communs et non complètement irréalistes. Conséquemment, si les montants sont possibles mais peu communs, on devrait réviser les limites supérieures qui ont été fixées pour inclure une plus grande proportion de ces réponses dans l'intervalle de montants acceptables, surtout pour la section sur les avoirs.